



HAL
open science

L'aide au développement dans le domaine des TIC : entre logiques techno-marchandes et charity business

Philippe Vidal

► **To cite this version:**

Philippe Vidal. L'aide au développement dans le domaine des TIC : entre logiques techno-marchandes et charity business. L'Afrique des Nouvelles convoitises, Ellipses, 2011, 9782729866167. hal-03715566

HAL Id: hal-03715566

<https://hal.science/hal-03715566v1>

Submitted on 16 Jul 2022

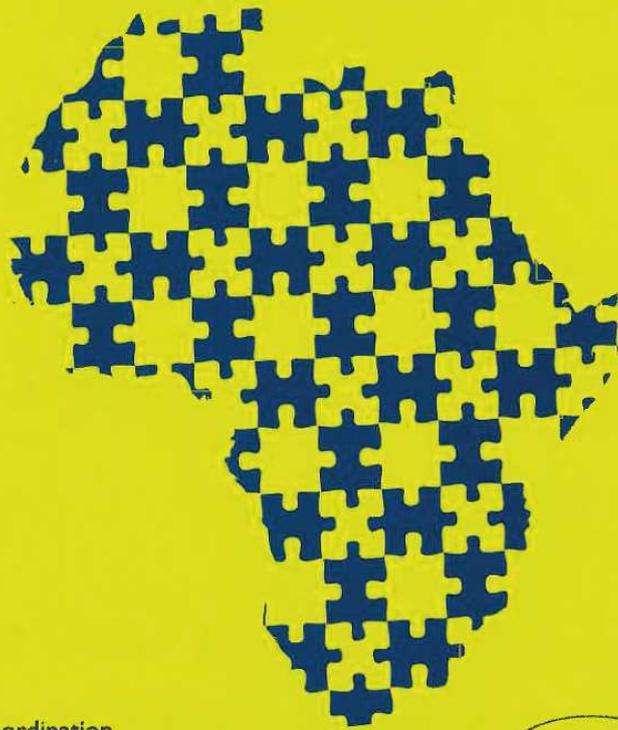
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

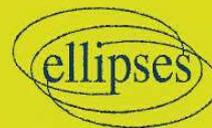
Copyright

L'Afrique des nouvelles convoitises

L'AFRIQUE *des nouvelles* CONVOITISES



Coordination
Alain Nonjon



Coordination Nonjon A., Ellipses, Septembre 2011, 139 pages.

L'aide au développement dans le domaine des TIC : entre logiques techno-marchandes et *charity-business*

Philippe VIDAL

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication est un des marchés les plus prometteurs du continent africain. Il possède comme double caractéristique un sous-équipement chronique en infrastructures fixes de télécommunications et en connexion Internet à domicile, et un taux d'équipement en téléphonie mobile proche des standards occidentaux, signe concret d'une demande croissante des africains sur le segment du numérique. Sur la niche très prometteuse de l'internet mobile, l'Afrique se situe même au mois d'octobre 2010 devant tous les autres continents, à l'exception de l'Asie (cf. tableau ci-dessous). Ceci suscite de nombreuses convoitises de

la part des grands opérateurs du secteur. L'Afrique est en passe de devenir un nouvel eldorado numérique pour les investisseurs étrangers grâce aux lignes de crédit ouvertes dans le cadre de l'aide au développement.

Tableau 1. Part de l'utilisation Web à partir des mobiles

Asie	6,1 %
Afrique	5,8 %
Amérique du Nord	4,7 %
Océanie/Australie	2,9 %
Europe	1,8 %
Amérique du Sud	1,5 %

Pourtant peu d'autres endroits dans le monde cumulent autant d'obstacles au développement numérique. S'il y a un consensus politique africain, panafricain, et international faisant de l'intégration des TIC un élément consubstantiel au développement, en particulier au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de 2015, le secteur souffre de handicaps lourds difficile à surmonter. Citons pêle-mêle la faiblesse et l'inconstance des infrastructures électriques, des personnels du public comme du privé ne disposant pas toujours des compétences requises pour utiliser efficacement et surtout co-produire ces nouveaux outils et services, l'absence de vision politique locale de la place que pourrait occuper les TIC dans le processus de développement, et enfin, la trop faible stimulation d'un secteur privé local susceptible d'assurer le cofinancement avec le public des stratégies numériques. Ainsi, l'enthousiasme qui affleure souvent à l'annonce des chiffres de la pénétration remarquable du mobile en Afrique, doit être tempéré par un bilan

global qui reste peu favorable à l'hypothèse d'un développement rapide du numérique en Afrique.

L'Afrique des TIC, ubiquitaire et pervasive, fondée sur des environnements connectés où les individus ont recours au numérique et au virtuel pour consommer autrement l'espace réel n'est pas pour demain. L'intrusion des TIC dans les affaires africaines reposent sur des objectifs d'apparence plus modeste et plus directement opérationnels. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement interne des administrations, rendre plus efficace les mécanismes de la gouvernance locale, permettre le développement d'une plus grande liberté d'expression, atteindre un minimum de télédensité, intégrer les nouveaux outils au sein des systèmes éducatifs ou de santé et inviter le numérique au cœur des projets de développement, bref « *construire une modernité en adéquation avec la réalité des sociétés africaines* ». Si le secteur de la téléphonie mobile a su s'adapter en proposant des formules en correspondance avec les contraintes et les besoins des territoires (carte de téléphone prépayée, développement du mobile multimédia, paiement par mobile...), tel n'est pas encore le cas pour l'internet fixe africain. Dès lors une question se pose : comment l'aide au développement, principal moteur financier de l'Afrique a-t-elle investi ce nouveau secteur d'intervention, et pour quels résultats intermédiaires ?

Entre rattrapage technologique et solidarité numérique

Deux dimensions de l'aide internationale en matière de numérique méritent une attention particulière : celle des grands bailleurs de fonds qui se mobilisent principalement sur l'équipement en infrastructures fixes et mobiles de télécommunication, et celle des agences internationales (ASN et FSN), porte-voix de la société civile sensées servir le plaidoyer en faveur de la solidarité

numérique au niveau des territoires pour déclencher des dynamiques de développement et être un catalyseur de coopération.

Investir dans l'infrastructure

Le rattrapage technologique est au cœur même de la philosophie de la lutte contre la fracture numérique. Il appelle des investissements lourds susceptibles de *connecter l'Afrique* à un horizon 2015. L'UIT, la Banque mondiale, et les parties prenantes africaines (Banque africaine de développement, Union africaine des télécommunications, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique) ont réussi une levée de fonds qui se chiffrent en milliards de dollars (55 892 950 000 \$ au 6 décembre 2010). Les cibles prioritaires sont clairement définies : les villages, les établissements de formation, les centres scientifiques et de recherche, les bibliothèques, les centres culturels, les musées, les centres de santé et des hôpitaux, les administrations publiques. La dénonciation du sous-développement infrastructurel dans le secteur des télécoms, chiffres et cartes à l'appui laisse toutefois transparaître l'ombre portée du libéralisme économique. Les firmes *leaders* occidentales sont nombreuses à se réunir sous les bannières IUT / OMC pour participer aux grands programmes onusiens « *Connecting the unconnected by 2015 : Bridging the digital divide* », « *Intel World Ahead Program : Connecting the Next One Billion* ». Il faut dire que les « *investissements dans les réseaux de télécommunication sont les plus rentables de tous les investissements d'infrastructure* ». Des ententes commerciales entre les États et les acteurs dominants du marché sont ensuite conclues au nom du développement et de la théorie du « *leapfrogging* ».

Soutenir les microprojets locaux

En face de cet objectif de « rattrapage technologique », se déploie le concept de « solidarité numérique » positionné sur l'émergence de projets locaux et la fourniture de petits matériels infor-

matiques. On entre là dans le domaine des « approches modestes » mais complexes à manager. La solidarité numérique en tant que dispositif opérationnel a traversé de nombreuses turbulences qui tiennent au grand écart entre la forte médiatisation d'un concept prônant les valeurs d'entraide, de partage et de coopération et le manque de concertation et de collaboration opérationnelle de ses deux piliers institutionnels : l'Agence mondiale de solidarité numérique (ASN) située à Lyon et le Fonds mondial de Solidarité Numérique (FSN) localisée à Genève. En jeu : la maîtrise d'ouvrage et celle des budgets. Selon le président du Sénégal Abdoulaye Wade, principal promoteur politique de la Solidarité Numérique, il y aurait eu « *un détournement d'objectif* » de la part du FSN, avec des dépenses jugées trop importantes pour les voyages et les frais administratifs. En réalité, si l'usage des (faibles) deniers internationaux en provenance de 28 pays et collectivités territoriales (10 millions d'euros) aurait sans doute dû être plus efficient, le problème majeur tient surtout à l'échec du 1 % numérique sur lequel reposait le principe de financement de la solidarité numérique. Celui-ci n'a jamais correctement fonctionné et 5 ans après son inauguration, le FSN a été dissout. L'agence lyonnaise largement soutenue par la France a été maintenue dans ses fonctions, se positionnant comme une interface entre le local et le global, dans un rôle de « *facilitateur, de catalyseur et de promoteur de projets* » principalement en Afrique francophone.

Le bilan intermédiaire d'un processus « bas débit »

Il est toujours difficile de tenter un bilan intermédiaire sur une thématique aussi transversale et dont l'évolution dépend d'autres paramètres que de la seule aide au développement. Toutefois sept années après le premier Sommet Mondial sur la Société de l'Information de Genève (SMSI 2003), on peut noter de vrais motifs de satisfaction mais aussi quelques inquiétudes.

Le continent africain tisse sa toile

L'Afrique subsaharienne a pour elle le poids du nombre et un marché prometteur. Dès lors, le domaine des télécommunications devient le théâtre de nombreuses ententes économiques entre pays africains et offres techno-marchandes. Toutes les grandes firmes n'ont pas manqué de proposer leurs solutions technologiques et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a mis en place des indicateurs de suivi qui démontrent l'avancée de la lutte contre la fracture numérique. Il faut dire que les mécanismes de financement ainsi que leurs modalités de décaissement sont largement connus et avaient fait leurs preuves pour d'autres infrastructures lourdes comme les barrages, les routes, les autoroutes... La téléphonie mobile est le secteur qui a le plus tiré bénéfice de cette aide au développement. L'Afrique est en effet très rentable pour les opérateurs. À titre d'exemple, la société Orange est aujourd'hui présente dans 19 pays d'Afrique et du Moyen-Orient, avec 55 millions de clients et 3,4 milliards de chiffre d'affaires en 2009. D'autres sociétés de téléphonie mobile convoitent le continent africain tandis que l'infrastructure fixe de télécommunication n'est pas en reste. Ainsi, des travaux ont été engagés en mai 2010 sur la côte ouest de l'Afrique pour dérouler un câble baptisé ACE (*Africa Coast to Europe*). Un autre projet (O3b : « *Other 3 Billion* ») repose sur une constellation de satellites qui va permettre l'accès haut débit aux exclus numériques non encore couverts par la solution filaire... Peu à peu, les câblo-opérateurs tissent leur toile en Afrique.

La Solidarité numérique malade de son administration

La contribution apportée dans le cadre de la Solidarité numérique, (ASN et FSN) est plus difficile à estimer. Si les efforts en termes de plaidoyer n'ont pas tous été couronnés de succès (échec du 1 % solidarité), et si certains projets comme le réemploi en Afrique des ordinateurs occidentaux en fin de vie ont donné lieu à controverse (e-déchets), d'autres initiatives semblent moins polémiques

(Éducation numérique pour Tous en Afrique). Par ailleurs, même si le spectre d'intervention de l'ASN se déploie en principe à l'échelle de la planète, la solidarité numérique est surtout aujourd'hui un concept francophone porté par la France en direction des pays francophones d'Afrique. Ainsi, depuis 2006, l'Agence est le référent technique auprès de la Direction à l'action extérieure des Collectivités locales du Ministère des affaires étrangères Français (DAECL-MAEE) pour instruire les dossiers de coopération décentralisée en matière de solidarité numérique. En quatre années, environ soixante-dix dossiers ont été expertisés pour une cinquantaine retenue. Lyon a été, en novembre 2008, l'hôte de la Conférence mondiale pour la solidarité numérique. De plus, la feuille de route de l'Agence n'est pas très lisible. Son rôle de catalyseur de projets cadre difficilement avec les moyens limités dont elle dispose. L'ASN, encore en quête de stabilité et en recherche de financements pour sa propre survie peut difficilement servir l'ensemble des demandes potentielles auxquelles elle se trouve parfois confrontée : « *On ne peut pas arroser le désert avec des petits projets* » explique Jean Pouly, Directeur de ASN dans l'émission de France Culture « place de la toile ». Là où l'équipement de l'Afrique en infrastructure de télécommunication peut s'appuyer sur des investissements lourds de plusieurs dizaines de milliards, l'ASN dispose d'un budget qui se chiffre en milliers d'euros. Le concept de Solidarité numérique en tant que support des volontés locales manque d'une stratégie partagée avec les partenaires du Sud et reste encore aujourd'hui malade de son administration.

Conclusion

Le fort potentiel de croissance envisagé dans le secteur des télécoms en Afrique est un sérieux gage pour les investisseurs étrangers en quête de nouveaux marchés.

Tableau 2. Positionnement des grandes compagnies de téléphonie mobile sur le marché africain

Opérateur	Population (millions)	PIB/hab (médiane) en \$	PIB/hab (moy.) en \$	Présence dans un pays côtier / présence en Afrique
Orange	184	431	1535	6 / 14
Vodafone	249	452	1146	4 / 6
Zain	454	282	629	3 / 15
MTN	355	500	813	4 / 12
Moov	70	260	887	3 / 7
Tlgo	119	283	293	3 / 6

En outre, l'aide au développement apporte une contribution rassurante aux lourds investissements préconisés dans le cadre du programme massificateur *Africa Connect*. En cela l'Afrique noire est un continent extrêmement convoitée, notamment sur le segment de la téléphonie mobile qui est parmi tous, celui qui garantit le meilleur retour sur investissement (Tableau 2). La photographie est moins nette dans le domaine de la solidarité numérique qui semble manquer d'idées directrices et dont les logiques d'actions sont très différentes de celles observées dans la production de l'offre technologique marchande. Faire naître l'innovation dans des environnements sociétaux où les besoins les plus élémentaires (nourriture des populations...) ne sont pas toujours garantis, reste un défi compliquée et de long terme. Apporter des solutions technologiques « clés en main » à l'image du tableau numérique interactif donne matière à débat quant à la philosophie même du concept davantage fondée sur les approches endogènes. Dès lors, tenter le bilan d'une stratégie de bouturage tous azimuts aux greffes forcément incertaines est de toute évidence prématurée, même si la crise qu'elle traverse actuellement lui fait perdre de la crédibilité et un temps précieux.